

Edito



Lancée le 26 novembre 2014, dans l'hémicycle du Conseil Régional et en présence de nombreux acteurs ligériens représentant des collectivités territoriales, des entreprises, de l'économie sociale et solidaire, de l'agriculture, la démarche **Economie de proximité** se construit au fil du temps. Cette démarche est portée, pour le compte de l'association inter consulaire 909, par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région des Pays de la Loire en partenariat avec la Région.

L'ambition de notre démarche est de :

- Définir, identifier, qualifier et mesurer le poids de l'économie de proximité dans l'économie régionale,
- Fédérer les acteurs ligériens autour de l'économie de proximité,
- Valoriser l'économie de proximité,
- Définir un programme d'actions en faveur de l'économie de proximité à horizon 2020.

A ce jour, nous avons finalisé, la première étape de notre travail d'étude, à savoir définir et mesurer ce que représente l'économie de proximité en Pays de la Loire. Notre travail d'analyse statistique, nous a conduit à identifier 5 écosystèmes qui induisent, non pas une, mais plusieurs « économies de proximité ».

Les Pays de la Loire connaissent un développement plus important que d'autres régions mais dans une configuration régionale hétérogène. Ainsi, localement, plusieurs typologies territoriales coexistent au sein de l'espace régional selon leur situation sur la façade maritime ou sur les territoires ruraux en périphérie. Notre objectif est d'identifier les atouts et les faiblesses de chacun de ces territoires observés, au travers du prisme de l'économie de proximité.

La suite du travail va se poursuivre en deux temps :

- Étude de territoires infra-départementaux représentatifs des 5 écosystèmes identifiés à l'échelle régionale,
- Conduite d'ateliers thématiques et territoriaux impliquant les acteurs régionaux.

Nous vous donnons dès à présent rendez-vous,
le **vendredi 19 juin 2015 pour la première biennale de l'économie de proximité sur Nantes**
pour vous présenter le résultats de nos travaux et notre programme d'actions à horizon 2020

Jean-Claude CHOQUET
Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région des Pays de la Loire

Définition de l'économie de proximité

L'économie de proximité

Elle se définit comme **un mode d'organisation de l'économie autour de la relation directe** : relations des entreprises avec les consommateurs, relations entre entreprises dans un territoire.

Elle **accroît la valeur en contribuant au développement durable du territoire par les acteurs qui l'habitent.**

Elle se définit par son **rapport au développement local**. Elle regroupe sur un territoire des acteurs économiques qui coordonnent leurs activités, elle crée des aménités qui facilitent l'action collective.

Elle est source de création d'emplois et d'insertion sociale et professionnelle des jeunes du territoire, ce qui renforce la vitalité territoriale.

Elle est constituée majoritairement par les TPE, PME, entreprises agricoles, les associations, les coopératives relevant de l'économie sociale et solidaire ainsi que les professions libérales.

L'économie de proximité se scinde en deux grands pans :

- ▶ **Elle représente 75% des établissements régionaux.**

Une **économie présentielle** : les activités centrées sur la satisfaction des besoins vitaux des populations locales et des touristes.

Elle se compose des métiers qui se développent grâce à des populations consommatrices : artisanat de l'alimentation, hôtellerie-restauration, volet circuits courts de l'agriculture, marchés, commerce de proximité, services à la personne, services à la santé, artisanat de construction et entretien de l'habitat, services de loisirs, activités associatives relevant de l'économie sociale et solidaire.

Une **économie non présentielle à dominante productive** fondée sur une collaboration entre activités économiques qui contribuent amplement à la création de richesses sur le territoire et trouvent localement les ressorts de son développement.

Elle est composée d'activités artisanales de sous-traitance industrielle et de production de pointe, d'activités de services et de conseils aux entreprises et de l'agriculture

Définition des écosystèmes : méthodologie de l'étude

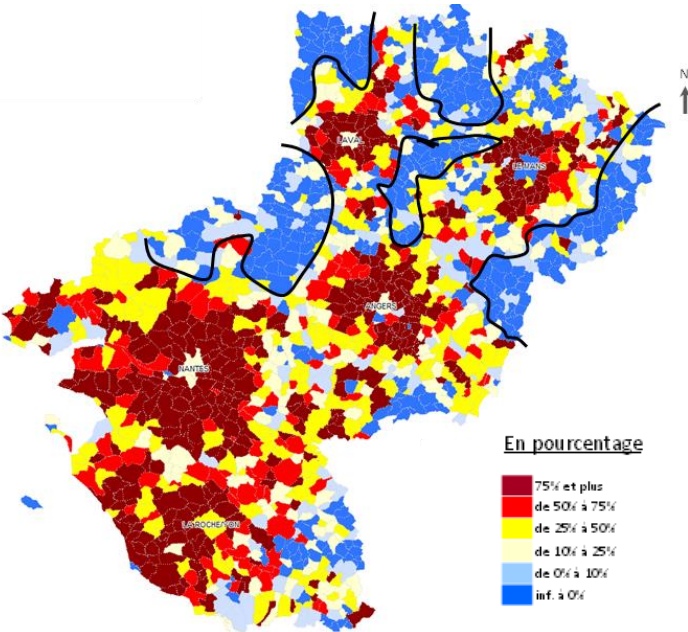
Nous avons identifié les écosystèmes régionaux aux travers de différents critères :

- l'évolution démographique : la capacité de développement de l'économie de proximité est en grande partie liée aux dynamiques démographiques (cf. carte 1)
- les revenus des ménages : les capacités de consommation des ménages sont variables selon les territoires et impactent donc l'économie de proximité (cf. carte 2)
- les déplacements domicile-travail : la propension à consommer localement est corrélée aux déplacements domicile-travail (cf. carte 3)
- la diversité et le dynamisme économique : la structuration du tissu économique explique certaines spécialisations territoriales
- les activités présentielles : déterminer le poids des activités qui sont tournées essentiellement vers la satisfaction des besoins vitaux des populations locales et des touristes (cf. carte 4)

Ecosystèmes territoriaux

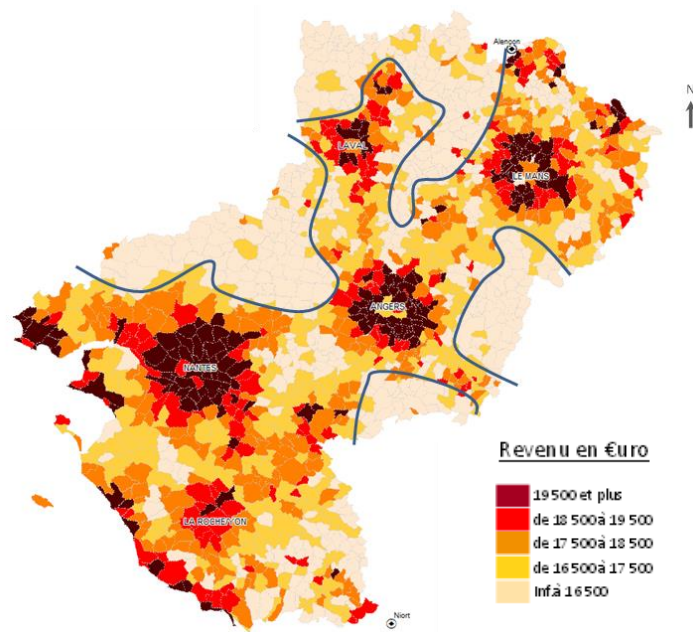
Carte 1 : Evolution démographique

Source : INSEE RP, 1968-2011



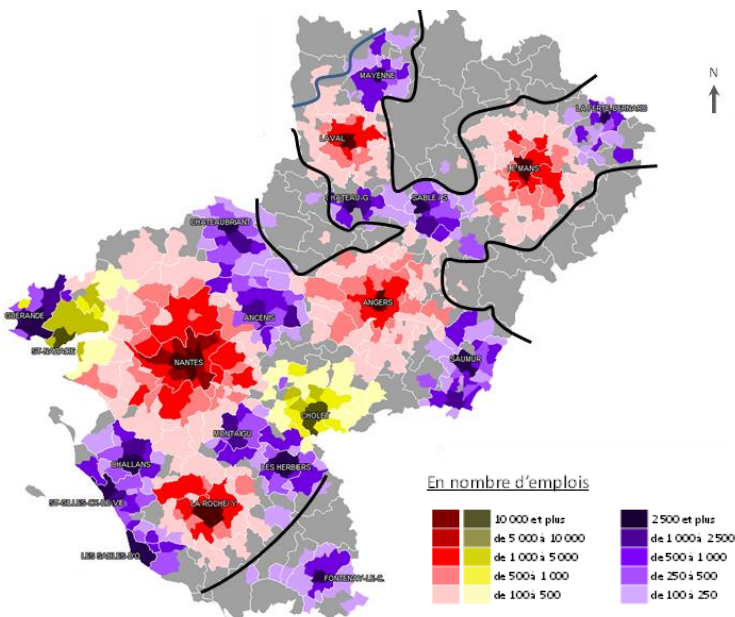
Carte 2 : Revenu médian

Source : INSEE, 2011



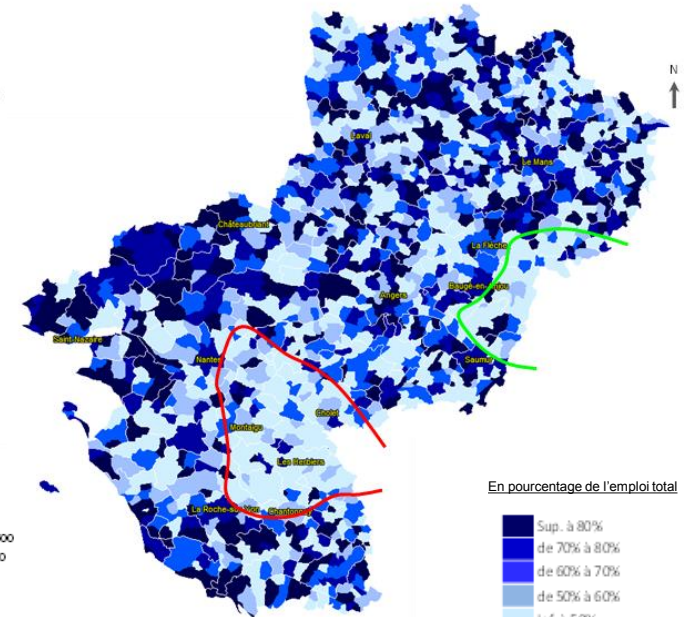
Carte 3 : Les principaux bassins d'emploi

Bassin sup. à 10 000 emplois, Source : INSEE, 2010



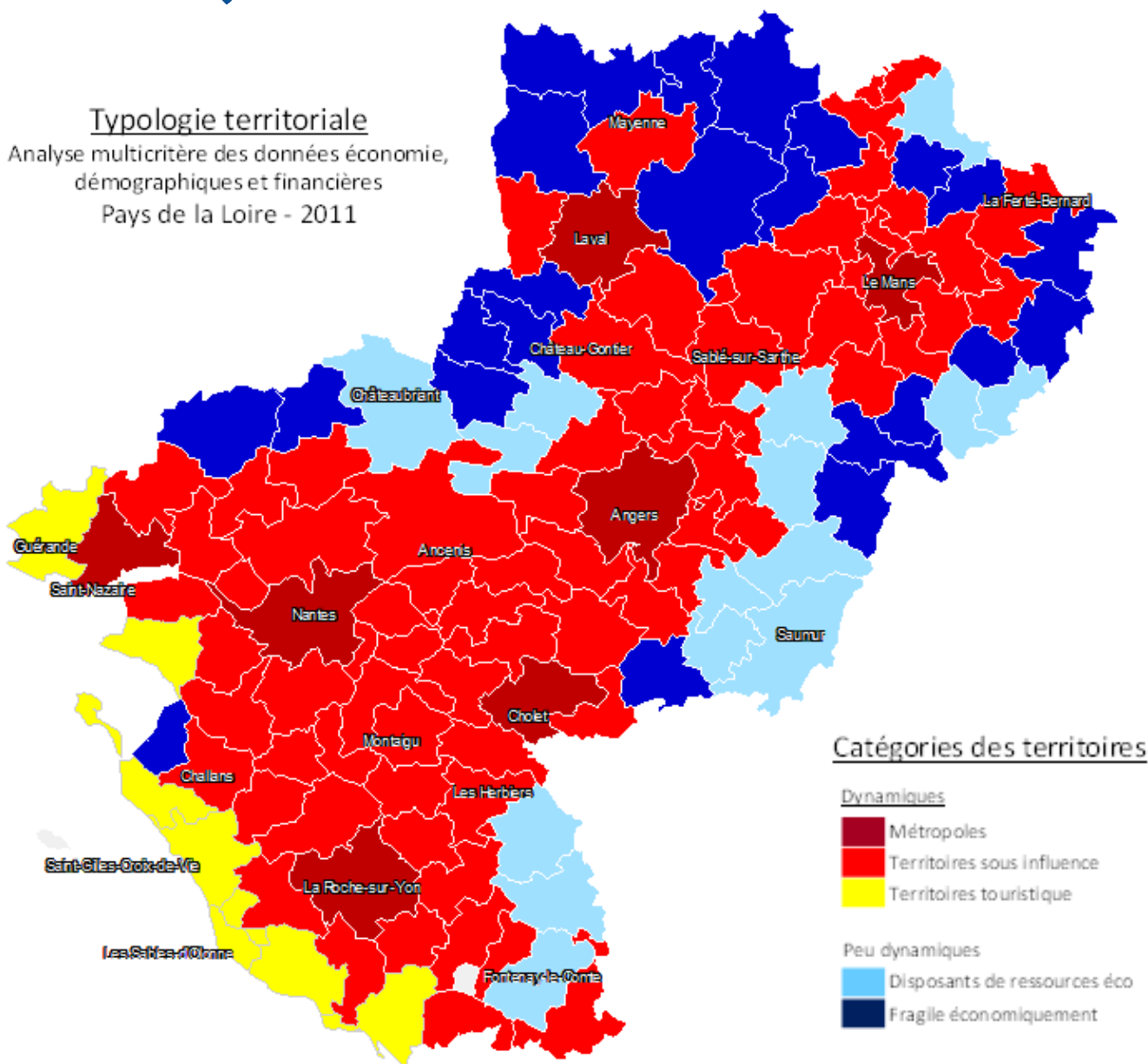
Carte 4 : Poids de l'emploi salarié présentiel

Source : INSEE, 2011



Typologie territoriale

Analyse multicritère des données économie, démographiques et financières
Pays de la Loire - 2011



Une Région divisée en 2 groupes : les territoires dynamiques et les territoires peu dynamiques, fragiles.

- Pour les dynamiques, 3 sous catégories : les agglomérations, les territoires sous influence et les espaces touristiques.
- Pour les peu dynamiques, nous distinguerons ceux qui détiennent des ressources endogènes disponibles, de ceux très fragiles économiquement.

1. Les territoires fragiles

Ils sont marqués par une forte présence d'établissements agricoles, aussi nombreux que les établissements de commerce et services. Ils sont exclusivement situés en périphérie régionale, à l'écart de l'attractivité des pôles et des infrastructures majeures.

Les revenus sont plutôt faibles et la population plus âgée, avec un taux de vieillissement très élevé puisque la part des 60 ans et plus est supérieure à celle des moins de 20 ans.

Les pertes d'activités non présentes, notamment les activités productives (-43%) ont été plus fortes et moindrement compensées par le développement des activités présentes comparé aux autres territoires (+47%).

2. Les territoires à dynamique faible disposant de ressources endogènes

Ils connaissent une part d'établissements agricoles encore importante comparé aux commerces et services. Ce sont souvent des bourgs ruraux historiques plutôt déclinants (ou faiblement dynamiques).

Le niveau de revenu est peu élevé mais ces territoires profitent d'atouts endogènes (centre de petite chalandise, attraction touristique, position administrative...). Leur physionomie générationnelle est plus hétérogène. Leurs gains en activités présentes sont un peu plus élevés (+54%) et le déclin d'activités non présentes a été 2 fois moins important (-23%).

1. Les Métropoles

Leur développement s'appuie sur le commerce, les services, l'enseignement et l'administration. Ce sont essentiellement les préfectures départementales, auxquelles ont été ajoutées les agglomérations de Cholet et de Saint Nazaire. Ces dernières sont d'ailleurs marquées par une part industrielle importante.

Les revenus sont plus élevés et la part des 20-49 ans est plus marquée.

Les gains d'activités non présentes (+13%) ont été associés à un fort développement des activités présentes (+80%)

2. Les territoires sous influence

Ils se caractérisent par leur positionnement géographique vis-à-vis des grands pôles ou des principaux axes. Ils regroupent à la fois des territoires inclus depuis longtemps dans les couronnes péri-urbaines et des EPCI plus récemment absorbés par l'étalement urbain. C'est donc une catégorie assez hétérogène. La part des plus jeunes (- de 20 ans) est supérieure aux plus de 60 ans. Les revenus sont élevés même si leur graduation dépend de l'éloignement de la ville centre.

Le taux d'évolution des activités présentes est égal ou supérieur à 200%, pour un équipement non présentiel stable (+1,9%).

3. Les territoires touristiques

Leur dynamique économique est portée par le commerce et les services (60% des établissements). L'agriculture est toutefois présente au travers des activités de pêche (notamment La Turballe et Les Sables d'Olonnes). La part de résidences secondaires est supérieure à 50% (pour environ 11% au niveau régional).

Ces territoires sont exclusivement littoraux et connaissent une évolution démographique particulièrement dynamique. Cependant, le taux de vieillissement est élevé, comme les revenus des ménages, situés au sommet de l'échelle régionale.

Les activités non présentes sont en très léger recul alors que le présentiel a doublé.

Les ateliers territoriaux

- L'enjeu de l'attractivité des territoires et la dynamique des acteurs
- Cible : Développeurs économiques (collectivités territoriales, agences de développement, consulaires)
- Un atelier par département organisé en lien avec l'espace régional
- Période : mars à mai 2015

Les ateliers thématiques

- Les défis auxquels devront répondre les territoires
 - **Silver Economie,**
 - **Transition énergétique,**
 - **Transition numérique,**
 - **Economie circulaire**
 - **RSE.**
- Cible : Acteurs régionaux, notamment ceux inscrits lors du lancement du 26 novembre.
- Période : **3 et 10 avril 2015**

Une question, une idée, un projet...

Contactez-nous !

BABICKY Michel – mbabicky@cm-nantes.fr – 02 51 13 83 33

BEAUFORT Audrey – audrey.beaufort@cm-paysdelaloire.fr – 02 51 13 31 36

DANIEL Cécile – cecile.daniel@cm-paysdelaloire.fr – 02 51 13 31 43